

9^{ème} ASSEMBLÉE ANNUELLE – 14 MARS 2024 Procès-verbal de l'assemblée

Comité : Philippe Bapst, Michel Brunisholz, Gérald Dafflon, Daniel Droux, Manfred Herren, Frédéric Oberson

Président : Etienne Pittet

Secrétaire : Luciane Lapierre

Lieu : Auberge de l'Écu, Autigny

Heure : 20h00

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 février 2023 à Chénens
3. Rapport du président
4. Comptes 2023
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes
7. Budget 2024
8. Approbation du budget
9. Démission au sein du comité
10. Divers

1. Accueil et salutations

E. Pittet souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence. Il demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté. **Lucien Terreaux** est nommé comme scrutateur.

2. Approbation du PV de l'assemblée du 23 février 2023

E. Pittet demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal qui est disponible sur le site d'Agrifribourg. Ce n'est pas le cas. **E. Pittet** demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du président

E. Pittet donne quelques informations sur le projet QP Glâne-Sarine-Lac (GSL). La baisse des rétributions ces dernières années a poussé les présidents des projets fribourgeois gérés par Agrifribourg à rédiger une lettre à M. Didier Castella, conseiller d'Etat. Il a rendu sa réponse au mois de janvier 2024. Une enveloppe de 12 millions de francs est consacrée par le Canton aux projets QP, dont 3.3 millions au projet GSL. Malheureusement, la situation actuelle ne permet pas d'augmenter ce budget. En 2023, le plafonnement des paiements directs QP s'élève à 59.81%. La participation au projet reste élevée malgré la possibilité l'année dernière de quitter le projet après le rapport final. Les projets sont prolongés au moins jusqu'en 2027.

4. Comptes 2023

L. Lapierre, secrétaire-comptable de l'Association, présente les comptes. L'exercice boucle sur un bénéfice de Fr. 116, pour un total des produits et des charges de Fr. 13'344. Les finances de l'association montrent un bilan positif de Fr. 63'064, une somme suffisante pour poursuivre le projet jusqu'en 2027 sans demander de cotisation supplémentaire. Au 31 décembre 2023, la réserve pour la totalité du projet s'élève à Fr. 16'925 et le capital à Fr. 45'324. Le solde de la facture du rapport final d'un montant de Fr. 5'315 a été versée à Agrifribourg en 2023. Il n'y a plus de frais liés au rapport final ou à tout autre rapport prévus ces prochaines années.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

E. Pittet passe la parole à **Alexandre Galley** pour le rapport des vérificateurs. Les comptes ont été vérifiés en date du 6 mars 2024. Toutes les pièces justificatives ont été fournies. Les vérificateurs invitent l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés et à en donner décharge au comité ainsi qu'à la caissière.

6. Approbation des comptes

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.

7. Budget 2024

Le budget prévoit un équilibre des produits et des charges de Fr. 7'960. La dissolution d'une partie de la réserve permettra d'équilibrer les comptes.

Le budget est accepté à l'unanimité.

8. Démission au sein du comité

M. Herren, qui fait partie du comité depuis le début du projet, a fait part de son souhait de démissionner du comité. **E. Pittet** le remercie pour son engagement et sa bonne humeur pendant toutes ces années. Un petit cadeau lui est remis lors de cette assemblée. Le comité propose de continuer à 6 membres jusqu'en 2027 ; les charges n'étant plus très élevées.

9. Divers

E. Pittet remercie ses collègues du comité, la secrétaire et Agrifribourg pour sa collaboration et la mise à disposition de ses locaux. **P. Bapst** remercie **E. Pittet** pour son engagement et propose à l'assemblée de l'applaudir.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 20h30.

Granges-Paccot, le 18 mars 2024

Le Président

Etienne Pittet

La Secrétaire

Luciane Lapierre